



GRANDS MOTETS, Joseph Valette de Montigny (1665 - 1738)

Motet *Surge propera* & Motet *Salvum me fac Deus*

Motet *Surge propera*

1	Symphonie, récit de taille et chœur <i>Surge propera Sion filia</i>	05:57
2	Duo de haute-contre et basse-taille <i>Quanto factus humilior</i>	03:00
3	Duo de dessus et chœur <i>Tubæ sonitu</i>	03:24
4	Récit de haute-contre <i>Christo vero soli</i>	04:24
5	Récit de basse-taille <i>Audiat homo et intelligat</i>	01:53
6	Petit chœur <i>Quid homo ? Ô Deus !</i>	01:35
7	Récit de taille et trio haute-contre, taille et basse <i>O tui nimis prodiga Deitas</i>	03:08
8	!	03:14
9	Récit de taille <i>Qui sitit qui esurit</i>	04:01
	Récit de dessus et chœur <i>Deo serviant omnia</i>	

Motet *Salvum me fac Deus*

10		03:53
11	Prélude et récit de taille <i>Salvum me fac Deus</i>	02:55
12	Chœur <i>Veni in altitudinem maris</i>	01:45
13	Récit de basse <i>Multiplicati sunt super capillos</i>	02:17
14	Chœur <i>Effunde super eos</i>	02:32
15	Duo de basse-taille et basse <i>Videant pauperes et lætentur</i>	02:52
16	Chœur <i>Laudent illum cæli</i>	03:22
17	Récit de dessus <i>Ego sum pauper</i>	04:32
	Duo de haute-contre et basse-taille et chœur <i>Laudabo nomen Dei</i>	

Ensemble Antiphona,

Rolandas Muleika, direction

Solistes

Eva Tamisier, *dessus* • Coline Bouton, *dessus* • David Tricou, *haute-contre* • Charles d'Hubert, *haute-contre*
Pierre Perny, *taille* • Clément Lanfranchi, *taille* • Timothé Bougon, *basse-taille* • Raphaël Marbaud, *basse*

Chœur

Lucie Rueda, *premier dessus* • Thaïs Lescoul, *premier dessus* • Isaure Amans, *premier dessus* • Claire-Lise Bouton,
second dessus • Sylvie Chat, *second dessus* • Julie Foisil, *second dessus* • Zdenka Vodickova, *bas-dessus*
Felix Vincent, *haute-contre* • Anthony Viandier, *taille* • Alexis Didry, *taille* • Valentin Gautron, *basse-taille*
Geoffrey Allix, *basse-taille* • Bruno Arliguie, *basse* • Benjamin Gout-Muñoz, *basse* • Álvaro González, *basse*

Orchestre

Pauline Henric, *violon* • Anne-Lise Chevalier, *violon* • Ophélie Renard, *haute-contre de violon* • Juliette Vittu, *violoncelle* • Mathieu Serrano, *violone* • Laura Duthillé, *hautbois et flute à bec* • Nathalie Petibon, *hautbois et flute à bec* • Amélie Boulas, *basson* • Lilian Poueydebat, *serpent* • Patrick Vivien, *théorbe* • Saori Sato, *orgue positif* • Patrick Pages, *trompette* • Fabien Versavel, *trompette* • Anthony Viandier, *timbales*

À Benoît Michel (†)
– *Ce Valette est un des plus excellents génies que nous ayons et sa musique est excellente.*
Sébastien de Brossard (1724)

Joseph Valette de Montigny (1665-1738)

C'est en ces termes que le grand Sébastien de Brossard, présente son contemporain Joseph Valette de Montigny. Malgré sa qualité reconnue, la musique de ce dernier n'a été jusqu'alors diffusée que de manière extrêmement confidentielle. Elle n'a non plus jamais été enregistrée, sans doute en raison de la rareté voire de l'absence d'édition des partitions. Ce disque proposé par Rolandas Muleika et son ensemble *Antiphona* vient combler cette lacune en donnant à entendre deux grands motets, pièces majeures du catalogue de Joseph Valette de Montigny. Le musicologue Benoît Michel, trop tôt disparu, a été le principal initiateur de cette belle redécouverte, et nul doute que la sortie de ce disque l'aurait enthousiasmé. Cette présentation est très largement redevable à ses travaux.

L'œuvre de Joseph Valette de Montigny présente deux facettes d'égale importance : la première tient à son héritage méridional : sa carrière musicale débute à Béziers et s'achève à Toulouse. La seconde est la dimension européenne de son parcours : de 1700 à 1716, il sillonne l'Europe.

Joseph Valette de Montigny, né à Béziers le 9 mars 1665, est le fils d'un hôtelier, François Valette, et de dame Jeanne Granière, son épouse. Tout jeune, il entre comme enfant de chœur à la maîtrise de la cathédrale Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de cette ville. C'est la première étape de sa future carrière de musicien. Durant huit années d'étude, il acquiert les bases de son métier, au point que le chapitre de Saint-Nazaire lui confie, en 1689, la direction de sa chapelle de musique. Le voici, à 24 ans, maître de musique d'une importante cathédrale. Le 4 novembre 1692, est célébré dans cette même cathédrale, son mariage avec Marie Cabanelle. Joseph Valette de Montigny entreprend alors, à l'image de son contemporain Annibal Gantez, de « vicarier » de cathédrales en collégiales. Il occupe plusieurs postes de maître de musique, d'abord à la cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur de Narbonne (1693-1694) puis à la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon. Sa carrière prend alors plus d'envergure : Joseph Valette de Montigny quitte bientôt le royaume de France pour entamer un périple européen. En 1698-1699, il est à Amsterdam, en 1700 il arrive à Londres, après toutefois un rapide passage à Perpignan. Il compose là le *Tombeau du duc de Gloucester*.

– « [Valette] s'est fait admirer par son habileté non seulement en France, mais encor dans plusieurs cours étrangères, & surtout en Angleterre par le fameux tombeau du Duc de Glocestre qu'il composa & qu'il fit exécuter en musique à Londres, lorsque ce jeune prince y mourut l'an 1700. »

L'année suivante, il est à La Haye où il nourrit l'espoir de diriger l'opéra de cette ville. Une cabale fomentée par l'acteur Louis Deseschalier met rapidement fin à ce projet : il rentre semble-t-il à Paris. En 1702 on le retrouve à Copenhague où il fait l'hommage d'une *cantate à la princesse Hesse-Hombourg*. Il séjourne ensuite à Lyon (1704 et 1710) et Paris (1709 et 1711) avant de poursuivre sa carrière en Italie, où les éléments manquent pour savoir quelles villes il a visitées. À cette époque, et en dépit de ses nombreux voyages, il publie chez Christophe Ballard à Paris sept airs dans des recueils d'airs sérieux et à boire ainsi qu'un livre de motets qui sera, en 1711, revu et augmenté de deux œuvres.

Mettant un terme à ses pérégrinations à l'étranger, il retrouve définitivement la France où, un peu avant 1716 et durant trois années, il dirige la maîtrise de la cathédrale de Senlis. Quelques années plus tard, il s'établit à Bordeaux, où de 1725 à 1729, il est maître de musique de la collégiale Saint-Seurin. Le 16 août 1727, à Toulouse, Joseph Valette de Montigny présente sur les fonds baptismaux le petit Joseph François Levens dont il est le parrain. Joseph François est le fils de Charles Levens, maître de musique de la cathédrale, et de dame Jeanne Dorothee Sauzea. Charles Levens dirige la maîtrise de Saint-Étienne de Toulouse de 1724 à 1738, date de son départ pour la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Il est ainsi, durant dix années de 1728 à 1738, l'alter ego toulousain de Joseph Valette de Montigny. Finalement le 4 août 1728, Joseph Valette de Montigny est nommé à la tête de la maîtrise de la collégiale Saint-Sernin de Toulouse. Il est alors âgé de 63 ans. Avant de quitter Bordeaux, il négocie alors avec le chapitre les conditions de son futur emploi. Les délibérations capitulaires de la collégiale Saint-Sernin permettent d'entrer un peu dans sa vie professionnelle. L'une des premières demandes de Valette de Montigny au chapitre toulousain est l'autorisation pour sa fille de vivre, avec sa famille, à la maîtrise. Le chapitre de Saint-Sernin refuse. En avril 1729, il présente une autre requête, cette fois concernant ses gages : Valette de Montigny demande 200 livres en plus des 300 livres prévues. Il promet de quitter Bordeaux avec sa femme et sa fille, un sous maître de musique et un jeune enfant qui occupera l'une des sept places d'enfant de chœur à la maîtrise. Le mois suivant, installé à Toulouse, il souhaite obtenir du chapitre un contrat, et réclame des musiciens pour les « actions extraordinaires » à venir. Le 1^{er} novembre il signe un bail pour quatre ans, avec un traitement de 500 livres. Le nouveau maître de musique qui « *doit mettre en partition des messes, vespres, magnificats et motets de sa composition* » demande au chapitre de lui fournir le papier pour copier la musique, en échange de quoi il s'engage à lui laisser les partitions ; ayant acheté une rame payée 18 livres, il en réclame le remboursement... Les délibérations suivantes racontent les recrutements de musiciens *estrangers* engagés pour renforcer le corps de la chapelle de musique de Saint-Sernin lors des grandes cérémonies. Une relation du Renouveau du Vœu de Louis XIII célébré par la confrérie des pénitents bleus de Toulouse en 1729 témoigne du faste de ces fêtes :

– « *l'officiant entonna le Te Deum qui fut chanté en musique et en symphonie par près de cent voix et instruments, avec beaucoup de succès ; il est de la composition de monsieur Valette maître de musique de l'église abbatial de Saint-Sernin, qui le fit chanter avec applaudissements* ».

La vie musicale de Saint-Sernin s'écoule, rythmée par les brillantes cérémonies que dirige Joseph Valette de Montigny. Parmi les musiciens de la chapelle de musique de Saint-Sernin, notons la présence du jeune Bernard-Aymable Dupuy. Ce dernier, candidat malheureux à la succession de Valette de Montigny en 1738, sera finalement maître de musique à Saint-Sernin de 1745 à 1789, succédant à Jean-Baptiste Nicolas Clavis. C'est dans ce contexte que sont composées et exécutées les deux œuvres de ce programme, toutes deux datées de 1730. En juin 1738, l'âge venant, Valette n'est plus en état de « *battre la mesure aux actions de musique hors de l'église* ». Il décède le 4 octobre de la même année, à l'âge de 73 ans.

L'inventaire après décès de Valette, dressé en 1739, précise que la fille du compositeur avait :

– « *en son pouvoir quelques pièces de musique de la composition de sond[it] père comme Motets, Magnificats, Messes le tout ayant esté chanté dans l'église dud[it] St-Sernin pendant qu'il en a esté le Maître de Musique et dont il en a laissé les partitions aud[it] chap[it]re comme il y estoit obligé par son contrat de bail de lad[ite] Maitrise.* »

Le chapitre de l'église Saint-Sernin possédait donc plusieurs copies de ses oeuvres, soit une quinzaine de pièces dont il ne subsiste malheureusement presque rien. Le catalogue de l'œuvre de Valette de Montigny dressé par Benoît Michel recense 48 pièces, dont seulement la moitié a été conservée. Il s'agit, hormis une dizaine de pièces profanes ou instrumentales, de musique religieuse et spirituelle : 24 motets, 9 noëls à grand chœur, 4 cantiques spirituels.

Toulouse, année 1730

Les deux œuvres choisies par Rolandas Muleika sont des grands motets, inédits, sans doute jamais ré-entendus depuis le XVIII^e siècle. Au-delà du choix, la mise en œuvre de ce projet a nécessité la restitution et la mise en partition « moderne » des deux manuscrits.

La partition du **motet *Surge propere*** est un manuscrit autographe conservé à la bibliothèque de Lyon ; outre le cachet de l'Académie des Beaux-Arts de Lyon, il porte une belle signature de Valette de Montigny. La présence de cette partition dans le fonds musical de l'Académie de Lyon, avec une copie aujourd'hui disparue du matériel, atteste d'une exécution probable par cette institution, vraisemblablement entre 1713 et 1738. Néanmoins c'est bien à Toulouse, et pour Toulouse, que le motet a été composé et exécuté à l'occasion d'une procession des Pénitents bleus, le 11 juin 1730. Quatre exemplaires du livret présentant le texte ont été retrouvés : deux sont conservés à Toulouse, l'un à la bibliothèque municipale, l'autre aux archives départementales, et les deux autres à Grenoble. L'intitulé du livret précise :

CANTIQUE
A L'HONNEUR DU TRES - SAINT SACREMENT,
*Mis en Musique par Monsieur VALETTE DE MONTIGNY, Maître de la Chapelle de Saint Sernin.
Et chanté à la Procession de la Compagnie Royale
de Messieurs les PENITENS BLEUS, le 11 Juin 1730.*

Le texte mis en musique par Valette de Montigny est une poésie néo-latine de Jean de Lopès (1673-1753). Nous devons cette attribution à Arnaud Debayeux, qui signe également la traduction en français proposée dans ce livret. Jean de Lopès fut couronné aux Jeux Floraux : Souci fleur d'argent en 1693 puis fut reçu le 4 juin 1723 à cette même académie. Il en occupa le 31^e fauteuil, succédant à Jean Galbert de Campistron (1656-1723). Jean de Lopès était par ailleurs membre de la confrérie des pénitents bleus. Ce grand motet appelle un effectif important : 6 voix solistes, un chœur à 5 voix et un orchestre à 3 ou 4 parties selon les sections. La partition porte des mentions instrumentales particulières : 2 flûtes, 2 hautbois, 2 trompettes, 2 timbales et les cordes, attestant de l'importance de la cérémonie pour laquelle il a été composé. Le faste de cette cérémonie est particulièrement sensible dans le chœur *Tubæ sonitu* dans lequel retentissent trompettes et timbales.

La partition manuscrite du **motet *Salvum me fac Deus*** conservée à la Bibliothèque Nationale de France provient du fonds du Concert Spirituel. Elle a été copiée par Bernard-Aymable Dupuy (1707-1789) alors simple chanteur de la chapelle de Saint-Sernin. Ce motet a été composé pour célébrer, le 30 novembre 1730, la fête de Saint-Sernin. Un registre des comptes du chapitre révèle que le chapitre a payé le 15 janvier 1730 la somme de 16 livres 10 sols à l'imprimeur Le Camus pour l'impression de 1100 exemplaires du livret. Ce grand nombre de tirages atteste à lui seul l'importance de la cérémonie. L'un de ces livrets a été conservé à Grenoble : il présente le texte mis en musique par Valette de Montigny et nous renseigne sur les circonstances de l'exécution de ce motet.

MOTET,
*Mis en musique par Monsieur VALETTE DE MONTIGNY,
pour la Fête de Saint Sernin, l'Année 1730*

Des 42 versets que compte le psaume LXVIII, onze ont été retenus et mis en musique. Ils sont répartis en huit sections, faisant alterner récits et duos entrecoupés de chœurs, avec notamment une spectaculaire « tempête » en deuxième section. L'effectif instrumental requis est légèrement moindre que celui du **motet *Surge propera*** : la nomenclature vocale est identique, 6 voix solistes, un chœur à 5 voix, et, outre les cordes (à 3 parties), sont mentionnés un serpent et un basson. Pour son exécution à Saint-Sernin à cette occasion, des musiciens supplémentaires ont été engagés par le maître de musique.

Joseph Valette de Montigny (1665-1738)

« *Surge propera Sion filia* »

« *Salvum me fac Deus* »

Quel privilège pour un musicien d'offrir une seconde vie à la musique inédite de Joseph Valette de Montigny ! Les œuvres choisies ont attendu presque trois cents ans pour résonner à nouveau. Ces partitions n'existant que sous forme de manuscrit, leur interprétation a nécessité un minutieux travail de restitution. Cette étape fondamentale engage une grande responsabilité tant il s'agit ici d'œuvres d'une rare qualité musicale. L'Ensemble Antiphona, de par son savoir-faire, se consacre depuis des années, avec passion, à mettre en lumière ces répertoires encore trop méconnus de tous.

C'est une véritable ambition qui nous anime. Celle de sortir de l'ombre ce patrimoine immatériel qui n'attend que trop de dialoguer avec les humanités de notre siècle. Les motets « *Surge propera Sion filia* » et « *Salvum me fac Deus* » sont de véritables chefs d'œuvres de la musique française du début du XVIII^e siècle. Ils sont pour moi de valeur égale aux motets de Lully, Charpentier, Lalande, ... avec une singularité musicale remarquable. Le personnage de Valette de Montigny est fascinant. Il est le seul compositeur méridional à se lancer dans un « tour d'Europe ». Natif de Béziers, il parcourt non seulement la France, mais aussi l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Italie. On peut facilement imaginer les influences artistiques dont on s'enrichit en faisant une telle itinérance. Ce qui rend ce compositeur encore plus attachant, c'est qu'il réussit à créer sa propre identité stylistique au moyen d'une écriture qui synthétise ce qui se fait de mieux à l'époque dans les grandes cours européennes, avec la culture musicale de ses origines.

Toulouse va être la dernière et une des plus importantes étapes de sa carrière. C'est là, sous les voûtes de Saint-Sernin, que devenu maître de musique, il va laisser s'épanouir son immense talent, celui d'un grand compositeur du baroque méridional.

Le mot des artistes

Une fois les manuscrits transcrits nous avons reçu les partitions de ces deux motets afin de commencer les répétitions. La première chose remarquable a été sans aucun doute la difficulté et l'exigence de ces œuvres, des parties instrumentales au chœur en passant par les solistes, à tel point que cette musique paraissait presque inaccessible en première lecture.

Pour être tout à fait sincères ce sentiment nous a accompagnés jusqu'au premier jour d'enregistrement qui fut une véritable découverte de la musique de Valette de Montigny. Chaque numéro est unique, présente des procédés musicaux venus de toute l'Europe, et transcrit une atmosphère allant de l'intime au grand motet de cour. Alors connectés avec cet univers nouveau, la musique imposait elle-même ses évidences et ne demandait qu'à revivre entre ces murs de briques toulousaines où elle était née.

Le travail fut minutieux, collectif, et nous sommes aujourd'hui particulièrement heureux de présenter au public cet enregistrement inédit qui fut sans hésitation une de nos plus belles aventures musicales.

Les artistes de l'Ensemble Antiphona

Remerciements

Nous tenons à remercier ici tous les acteurs qui ont participé à la réalisation de ce projet : la Mairie de Toulouse, la paroisse étudiante Saint-Pierre des Chartreux de Toulouse pour leur accueil, Claude Lemoine, Dorinda Muleika, Françoise Talvard, Arnaud Debayeux, Alain Jambin, Patricia Gless, Marie-Gabrilie Rosello Rueda, Christian Decap, Manuel Maris-Tardon, Maria et Michel Pelletier, Philippe Le Tourneau, Karine et Jean-François Maris, Serge Molto, Christophe Mozerr, Claude Goris, Max Peglion, Véronique Burel et René Rouillé, Jean-Christophe Giesbert, Dominique Viet ainsi que tous les contributeurs Commeon et tous les autres souscripteurs, les chanteurs et instrumentistes de l'ensemble Antiphona.





To Benoît Michel (†)
This Valette is one of the most stupendous geniuses we have and his music is stupendous too.
Sébastien de Brossard (1724)

Joseph Valette de Montigny (1665-1738)

This is how the famed Sebastian de Brossard introduces his contemporary composer Joseph Valette de Montigny. Though acknowledged for its qualities, Montigny's music has very rarely been played. Nor has it ever been recorded. Simply on account of its rarity and the absence of scores, it has remained unpublished. Thanks to this CD on which two great motets are performed, Antiphona Ensemble and its director Rolandas Muleika are filling a vacuum. These motets are two outstanding pieces in Joseph de Montigny's catalogue. Musicologist Benoît Michel, who died at a very young age, was the main instigator of this felicitous rediscovery: he would undoubtedly have felt enthusiastic about the release of this CD. This presentation draws to a large extent upon his work.

Joseph Valette de Montigny's works can be divided into two parts of equal importance. The first one has to do with his southern France heritage: he thus began his career in Béziers and drew it to a close in Toulouse. The second one is imbued with his European experience as he travelled across Europe from 1700 to 1716.

Joseph Valette de Montigny, born on March 29th 1665 in Béziers, was the son of François Valette, an innkeeper, and Dame Jeanne Granière, his wife. At an early age, he was enrolled in Saint-Nazaire and Saint Celse cathedral boys' choir. This was the first stage of his future career as a musician. Having studied for eight years, he mastered the intricacies of his trade so well that Saint-Nazaire's chapter appointed him as their master of music in 1689. So there he was, the music master of a prominent cathedral at age 24. On November 4th 1692 he married Marie Cabanelle in the very same cathedral.

Just like Annibal Gantez, his contemporary, Joseph Valette de Montigny then started exercising his talents in various cathedrals and collegial churches. He was appointed a master of music in various places, first at Saint-Just-et-Saint-Pasteur's cathedral in Narbonne (1693-1694) then at Saint-Benigne's in Dijon. His career then became more prestigious: shortly after, Joseph Valette de Montigny left the Kingdom of France to go on an European tour. Having stayed in Amsterdam from 1698 to 1699, he reaches London in 1700 after a little while in Perpignan. There he composes '*The Duke of Gloucester's Tombstone*'.

"[Valette] was admired for his skills not only in France but in many foreign courts too, especially in England for the famous 'Duke of Gloucester's Tombstone' which he composed and had performed in London, when this young prince died there in the year 1700."

From '*Christian Families Hymns*', 1704

The following year, he is in The Hague where he dreams of directing the local Opera. A conspiracy plotted by actor Louis Deschallier quickly puts an end to it so he apparently returns to Paris. In 1702, he reappears in Copenhagen where he presents Princess Hesse-Hombourg with a cantata. He then stays in Lyons (1704 and 1710) and Paris (1709 and 1711) before pursuing his career in Italy. Hardly anything is known about his whereabouts there. This is the time when, despite his numerous journeys, he has seven tunes published by Christophe Ballard in a collection of both serious and drinking tunes as well as a book of motets to which two extra works will be added in 1711.

Having brought his travels abroad to a close, he comes back to France for good a little before 1716. There he conducts Senlis Cathedral boys' choir for three years. A few years later, he settles in Bordeaux where he becomes music master at Saint-Seurin's collegiate church from 1725 until 1729. On August 16th 1727, as a godfather, Joseph Valette de Montigny holds young Joseph François Levens over the baptismal font. Joseph François is Charles Levens -the cathedral's music master- and Dame Dorothee Sauzea's son. Charles Levens, Joseph Valette de Montigny's alter ego in Toulouse, conducts Saint-Etienne's cathedral boys' choir from 1724 until 1738 when he leaves for Saint-André's cathedral in Bordeaux.

Eventually, Joseph Valette de Montigny is appointed head of Saint-Sernin's collegiate church boys' choir on August 4th 1728 in Toulouse, at age 63. Before leaving Bordeaux, he bargains about the terms of his future employment. The minutes of the proceedings of Saint Sernin's Chapter provide an insight into his professional life. One of Valette de Montigny's first requests to the Toulouse Chapter is to allow his daughter to be boarded with the boys' choir along with his family. But Saint Sernin's Chapter do not agree. In April 1729, he makes another request, this time about his wages: Valette de Montigny asks for an extra 200 pounds on top of the 300 pounds agreed upon. He promises to leave Bordeaux with his wife, his daughter, an assistant music master and a young child due to be one of the seven altar boys of the choir. Once settled in Toulouse, the following month, he expresses his wish to get a proper contract from the Chapter as well as some more musicians for the "extraordinary deeds" he is planning. On November 1st, he signs a four-year contract for a 500-pound stipend. The new music master who *"has to produce the scores of the masses, evensongs, magnificats and motets composed by him"* requires the Chapter to provide him with the paper to write down his music, in exchange for which he makes the pledge to let them own his scores. Having paid 18 pounds for a ream of paper, he asks to be reimbursed... The minutes of the following deliberations tell how some foreign musicians are recruited to reinforce Saint-Sernin's music chapel for the great religious events. A report about Louis XIII's renewal of baptismal vows as celebrated by the Toulouse Blue Penitents' confraternity in 1729 shows the splendour of these feasts.

"The officiating priest intoned the Te Deum which was sung with great success in music and symphony by nearly a hundred voices and instruments. It was composed by Monsieur Valette, the music master of Saint-Sernin's abbey church, who directed it to much applause."

And on goes Saint-Sernin's musical life, punctuated by the brilliant ceremonies directed by Joseph Valette de Montigny. Among the chapel of music members is the presence of young Bernard-Aymable Dupuy to be noted who, having failed to succeed Valette de Montigny in 1738, will become Saint-Sernin's master of music from 1745 until 1789 just after Jean-Baptiste Nicolas Clavis. It is against this background that two pieces, dated 1730, which are part of this collection, are composed and performed. As he gets older in June 1738, Valette no longer feels able *to beat time on musical occasions except in the church premises*. He passes away on October 4th of the same year, at age 73. The inventory established after Valette's death in 1739 shows that the composer's daughter:

– *“could avail herself of some pieces by her father such as Motets, Magnificats, Masses all sung in the cathedral of Saint-Sernin while he was its Music Master, the scores of which he left to the Chapter as had been laid down by the lease contract regarding the choir.”*

Saint Sernin's Chapter then owned several copies of his works, that is approximately 15 pieces of which unfortunately nothing or almost nothing is left. Valette's work catalogue as established by Benoît Michel claims 48 pieces, only half of which have been preserved. Besides about ten secular or instrumental pieces, they consist of religious and spiritual music: 24 motets, 9 Christmas masses for a large choir and 4 spiritual canticles.

Toulouse, year 1730

The works selected by Rolandas Muleika are two great unpublished motets, probably never heard since the 18th century. Beyond this choice, the implementation of this project has made it necessary to restore and turn the two scrolls into modern scores.

The score of the **Surge Propera motet** is an autograph manuscript preserved at the library of the city of Lyons. It bears Valette de Montigny's beautiful signature beyond the seal of Lyons Academy of Fine Arts. If this score is part of the Academy's collection, as well as a copy which has now disappeared, it shows that a performance was probably given by this institution between 1713 and 1738. Nevertheless this motet was undoubtedly composed and performed in and for Toulouse on the occasion of a Blue Penitents procession on June 11th 1730. Four copies of the libretto including the text have been traced: two of them are kept in Toulouse, one at the public library, and the second at the regional archives, and the other two in Grenoble. Its title specifies:

CANTICLE
IN HONOUR OF THE MOST BLESSED SACRAMENT
*Set to music by Monsieur VALETTE DE MONTIGNY, Master of Music at Saint Sernin's chapel
And sung at the BLUE PENITENTS Royal Company's Procession, on June 11th 1730.*

Set to music by Valette de Montigny, the text is a neo-latin poem by Jean de Lopès (1673-1753). We owe Arnaud Debayeux this attribution as well its translation into French in this booklet. Jean de Lopès was awarded a silver marigold prize by the Jeux Floraux Academy (translator's note: a very old academy set in Toulouse to celebrate poetical achievements) in 1693 before being admitted to this very Academy on June 4th 1723. Succeeding Jean Galbert de Campistron, he then occupied the 31st seat. Jean de Lopès was moreover a member of the Blue Penitents' confraternity. This great motet requires a sizeable number of musicians: 6 solo voices, a five-voice choir and an orchestra of 3 or 4 parts according to the sections. The score mentions some instrumental specificities: 2 flutes, 2 oboes, 2 trumpets, 2 timpani drums and strings, which shows how important the ceremony, for which it had been composed, was. The splendour of this ceremony is particularly to be noticed in the *Tubæ sonitu* piece with its flourish of trumpets and timpani drums.

The handwritten score of the **Salvum ma fac motet** to be found at the French National Library (Bibliothèque Nationale de France) comes from the Concert Spirituel's collection. It was copied by Bernard-Aymable Dupuy (1707-1789) who was then a simple chorister with Saint-Sernin's Chapter. This motet was composed to celebrate the feast of Saint Sernin on November 30th 1730. One of the account registers reveals that the Chapter paid Le Camus printing house some 16 pounds and 10 sols to print 1100 copies of the booklet. Such a circulation testifies to the importance of the ceremony. One of these booklets is kept in Grenoble. It shows the text set to music by Valette de Montigny and provides some information about the circumstances in which this motet was played.

MOTET,
*Set to music by Monsieur VALETTE DE MONTIGNY,
for the feast of Sernin, year 1730*

Out of the 42 verses of Psalm 68, eleven were selected and set to music. They are divided into eight sections alternating narratives and duets interspersed with choruses, with in particular a spectacular "tempest" in the second section. The number of instruments required is slightly smaller than for the **Surge prospera motet**. The voice typology is similar: 6 solo voices, a five-voice choir and, apart from the strings (for 3 parts), a serpent and a bassoon are mentioned. When performed in Saint Sernin's on that occasion some extra musicians were hired by the music master.

Joseph Valette de Montigny (1665-1738)

« *Surge prope Sion filia* »

« *Salvum me fac Deus* »

What a privilege to revive Joseph Valette de Montigny's unpublished music! The works we chose had to wait for nearly three hundred years before resounding again. Since the scores we chose then only existed as manuscripts, editing them has required a painstaking work. This fundamental stage has proved for us a tremendous responsibility since we are confronted with musical works of an outstanding quality. Given their know-how, Antiphona Ensemble, have passionately concentrated for many years on highlighting these repertoires still too little known.

We do sincerely yearn to bring this immaterial patrimony into the limelight so as to provide our contemporary humanities with a chance to come to terms with it. The « *Surge prope Sion filia* » et « *Salvum me fac Deus* » motets are some genuine masterpieces of early 18th century French music. To me, endowed with a remarkable musical uniqueness, they are on a par with Lully, Charpentier and Lalande's motets. Valette de Montigny's character is really fascinating. He was the only southern French composer who dared to go on a journey around Europe. Born in Béziers, not only did he travel through France, but also through England, the Netherlands and Italy. One can easily imagine the artistic benefit to be drawn from such a move. What makes this composer even more endearing is his capacity to create his own stylistic identity thanks to a way of writing combining the best of what was composed in the prominent European courts with his original musical background.

Toulouse was to be the last and one of the most important stages in his career. This was the place where, under the vaults of Saint Sernin's basilica, whose music master he had become, he allowed his immense talent to bloom, the talent of a great French southern baroque composer.

Rolandas Muleika

A word from the musicians

We were presented with the manuscripts once they had been transcribed in order to start rehearsing. The first remarkable thing we noticed was how difficult and demanding these works were, whether it applied to the instrumental or the choir parts, not to mention the solo parts. So much so that this music seemed almost inaccessible at first sight.

To be quite honest we had this feeling until the first day of recording which proved a genuine discovery of Valette de Montigny's music. Each opus number is unique: it introduces musical processes from all over Europe and conveys an atmosphere ranging from personal echoes to solemn Court motets. Once we had got acquainted with its new world, this music could not but impose its evidence and could not but demand to be revived between the brick walls of Toulouse where it was born.

The collaborative task proved painstaking and we are feeling particularly happy today to present this original recording which has been one of our best musical ventures.

By Antiphona ensemble's artists

Acknowledgments

We would like to thank all the participants of this project: Mairie de Toulouse, parish Saint-Pierre des Chartreux de Toulouse, Claude Lemoine, Dorinda Muleika, Françoise Talvard, Arnaud Debayeux, Alain Jambin, Patricia Gless, Marie-Gabril Rosello Rueda, Christian Decap, Manuel Maris-Tardon, Maria et Michel Pelletier, Philippe Le Tourneau, Karine & Jean-François Maris, Serge Molto, Christophe Mozerr, Claude Goris, Max Peglion, Véronique Burel et René Rouillé, Jean-Christophe Giesbert, Dominique as well as all Commeon contributors, all other subscribers, singers and instrumentalists of the Antiphona ensemble.

« C'est un véritable plaisir de voir que l'Ensemble Antiphona poursuit son action fondamentale, et de très grande qualité, de formation musicale et de mise en lumière du patrimoine historique musical de Toulouse. Ce faisant, il contribue au rayonnement culturel, fait vivre l'âme artistique historique de notre ville, et je vous en suis très reconnaissant. Je souhaite pleine réussite à ce nouvel album consacré à l'œuvre de Joseph Valette de Montigny, pour que celui-ci porte haut les couleurs de Toulouse, aussi bien auprès des initiés que du grand public. »

Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse
Le 23/02/2021

Production : Paraty

Directeur du label / Producer : Bruno Procopio

Prise de son et mastering / Sound and master editing : Cyrille Métivier

Création graphique / Graphic design : Antoine Vivier

Textes / Liner notes : Françoise Talvard, Rolandas Muleika

Traduction / Translation : Alain Jambin, Arnaud Debayeux

Photographe / Photography : Nora Fodil (photos de l'enregistrement),
Jean-Christophe Lanran (photo de R. Muleika), Pierre Mey (photo couverture)

Enregistrement / Recording : Eglise Saint-Pierre des Chartreux, 21 rue Valade
31000 Toulouse, août 2019

Paraty Productions : contact@paraty.fr www.paraty.fr

Ensemble Antiphona : www.ensemble-antiphona.org

Mécènes :



